

Tost d'an Douar

Le bulletin de liaison entre Morlaix Communauté et les agriculteurs

Juin 2020 > N° 3

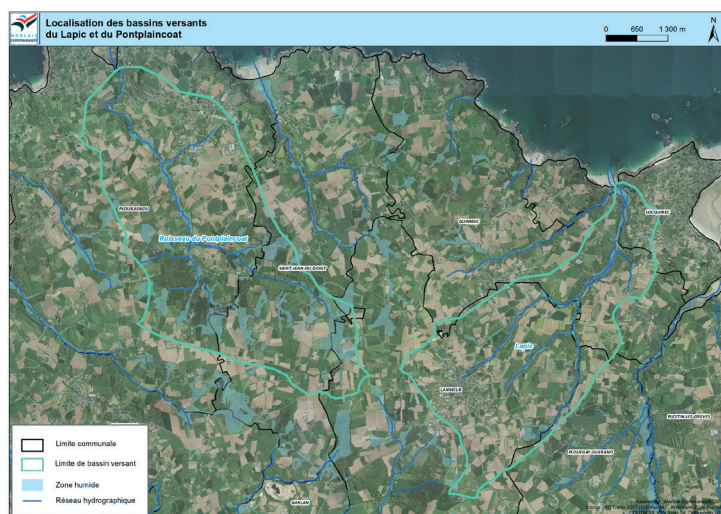
Cultures des choux et artichauts : gestion des adventices

Étude menée sur les bassins versants de Pontplaincoat et du Lapic : le bilan

Selon les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), les bassins versants des ruisseaux de Pontplaincoat et du Lapic font partie des **territoires** dits **prioritaires** sur les enjeux de la qualité des eaux et de la continuité écologique. Ils sont majoritairement situés sur les communes de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur, Guimaëc et Locquirec. Les **cultures légumières** y sont importantes (23 % de la Surface Agricole Utile - SAU).

Dans le cadre du programme d'actions porté par Morlaix Communauté, en tant que prestataire en charge de l'animation agricole sur le territoire, la **Chambre d'Agriculture a mené auprès de 21 exploitations, une étude sur les pratiques de désherbage des cultures de choux et d'artichauts.**

À la suite des travaux menés, notamment dans le cadre de Breizh Légum'eau, cette enquête avait pour objectif d'**étudier la possibilité de réduire ou supprimer l'usage des herbicides** sur ces deux cultures, **sans incidence sur les rendements et résultats économiques des exploitations** ainsi



que d'identifier les **freins à ces évolutions.**

Une restitution de l'enquête a été réalisée auprès des producteurs interrogés en décembre dernier. La rencontre a également été l'occasion de présenter les derniers résultats de suivis phytosanitaires dans les cours d'eau, ainsi que les accompagnements proposés par Morlaix Communauté afin de réduire les risques de fuites vers le milieu (diagnostics de parcelles à risques, aménagements bocagers,...).

<http://atbv.fr/documentation/projet-breizhlegum-eau>

CHOUX-FLEURS

- Surface moyenne : 15 ha/exploitation
- Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) herbicides moyen : 1,3 - Il varie de 0 à 2
- Désherbage chimique : 19 exploitants sur 20
- 1^{er} passage de bineuse plus précoce de 9 jours sur les exploitations n'ayant pas recours aux herbicides
- Temps moyen de gestion des adventices : 4 heures par hectare

Parmi les 20 producteurs enquêtés, un seul n'a pas recours aux herbicides. Aussi, afin de compléter l'analyse, les tableaux à suivre prennent en compte d'autres enquêtes réalisées sur le territoire par la Chambre d'Agriculture auprès de 9 exploitations en agriculture biologique.

PRATIQUES DE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE						
	IFT moy. herbicides	Nb rangs bineuse	Nb jours 1 ^{er} passage	Intervalle binages (j)	Nb passages bineuse	Nb passages dont buttage
Avec herbicides	1,3	4	20	14	2	3
Sans herbicides	0	3	11	12	4	4

- 16 des 19 producteurs qui désherbent chimiquement utilisent une bineuse classique au 1^{er} binage (patte d'oie, cœurs, dents courbées).
- 50 % des 10 producteurs qui ne désherbent pas chimiquement utilisent une bineuse kress au 1^{er} binage.

Sur les exploitations désherbant chimiquement, le **temps moyen consacré à la gestion des adventices** est de 4h12 par hectare. Il recouvre des réalités différentes, notamment en lien avec la **part d'intervention manuelle** et la **durée** de celle-ci.

TEMPS DE TRAVAIL					
	Nb passages dont butage	Temps total desh. méca. (h/ha)	% parcelles en manuel	Temps manuel (h/ha)	Total gestion adventices dont herbicides (h/ha)
Moyenne	3	3h00	8	6h24	04h12
Min	2	1h30	0	0h00	0h30
Max	6	6h00	25	12h00	7h48
1 ^{er} quartile	3	2h06	0	2h00	2h48
3 ^e quartile	4	3h18	10	10h00	5h36

Le tableau ne se lit pas par ligne. Les valeurs minimales sont par exemple celles mesurées sur tout l'échantillon, et ne sont pas le fait d'une même exploitation. Les quartiles correspondent à un découpage entre 4 groupes des valeurs mesurées - 1^{er} quartile : quart inférieur / 3^e quartile : ¾ des exploitations sont sous ce seuil.

ARTICHAUTS

- Surface moyenne : 20 ha/exploitation
- Focus 1^{re} année - IFT herbicides moyen : 1,1
Il varie de 0,5 à 1,5
- Désherbage chimique : toutes les exploitations
- Nombre moyen de binage : 7
- Pourcentage moyen de parcelles désherbées manuellement : 64 %
- Temps moyen de gestion des adventices : 22 heures/ha

Au 1^{er} binage, les bineuses classiques dominent (cœur, dents courbées), puisque 16 producteurs y ont recours. Les 3 autres utilisent une bineuse kress. À noter que l'ensemble des exploitations questionnées plantent au carré.

Le temps moyen de gestion des adventices avoisine 22 h/ha. Celui-ci tient compte des désherbages chimiques, des passages de bineuse, de dédrageonneuse utilisée ici pour la gestion des adventices autour du plant, ainsi que des interventions

Sur cette culture, tous les producteurs utilisent des herbicides.

Les données ci-après portent sur les interventions en 1^{re} année (drageons).

PRATIQUES DE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE					
	IFT herbicides	Nb rangs bineuse	Nb jours 1 ^{er} passage	Intervalle binages (j)	Nb passages bineuses
Avec herbicides	1,1	3,7	27	13	7

manuelles. **En première année, les temps de travaux sont donc 5 fois plus importants en drageons qu'en choux.** Les années suivantes, les temps de travaux sont moins importants. Les temps de gestion des adventices varient d'un peu moins de 4 heures à 43 h/ha, avec une **forte incidence du recours à la dédrageonneuse et au passage manuel, ainsi que des temps qui y sont consacrés.** Ainsi, en moyenne, 64 % des parcelles sont désherbées manuellement. Le temps consacré varie de 0 à 40 h/ha selon les exploitations.

TEMPS DE TRAVAIL								
	Nb passages bineuse	Temps binage total (h/ha)	% parcelles dédrageonneuse	Temps dédrageonneuse (h/ha)	Total mécanique (h/ha)	% parcelles passage manuel	Temps manuel (h/ha)	Total gestion adventices dont herbicides (h/ha)
Moyenne	7	1h01	30	14h06	10h42	64	18h48	21h48
Min	3	0h30	0	0h00	0h00	0	0h	3h54
Max	15	2h00	100	24h00	31h30	100	40h	43h18
1 ^{er} quartile	5	0h34	0	10h00	3h48	13	8h48	14h06
3 ^e quartile	8	1h23	84	18h30	17h00	100	26h	28h30

Le tableau ne se lit pas par ligne. Les valeurs minimales sont par exemple celles mesurées sur tout l'échantillon. Elles ne sont pas le fait d'une même exploitation.

Et si en 2020 il n'y avait plus d'herbicides homologués ?

2 tendances fortes se dégagent des réponses à la question : et s'il n'y avait plus d'herbicides homologués ?

- **La nécessité d'investir dans du matériel de désherbage mécanique** : herse étrille, doigts Kress, dédrageonneuse, interface caméra GPS, RTK,...
- **La réduction des surfaces en légumes, voire l'arrêt total des cultures**, pour respectivement 3 et 4 producteurs.

Pour mener à bien cette transition, si les aides aux investissements sont citées par 52 % des producteurs (avec une crainte de hausse des tarifs induite), **la rentabilité même des cultures légumières est questionnée (25 %), mais aussi et surtout la problématique de disponibilité (33 %) et du coût de la main d'œuvre (25 %).**

Étude réalisée par Vianney Estorgues
Chambre d'Agriculture de Bretagne - 02 98 69 17 46



Pour aller plus loin : projet Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

Morlaix Communauté et la Chambre d'Agriculture (en partenariat avec le Syndicat Mixte de L'Horn et Lannion Trégor Communauté) ont répondu à un appel à manifestations de l'Agence de l'eau.

Le projet vise à élaborer un PSE pour accompagner une démarche "zéro herbicide" sur choux, artichauts et cultures paillées. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre sur les bassins versants mais aussi des programmes Breizh Légum'eau ou Dephy.

Le 2 avril, le projet a obtenu un avis favorable de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les partenaires ont démarré le travail en juin. L'année 2020 sera consacrée à une analyse de faisabilité sur des sous bassins versants tests.

Sur le territoire de Morlaix Communauté, le travail portera sur les bassins versants côtiers du Laptic et de Pontplaincoat.

PLAV 2

Le devenir des nitrates dans les bassins versants

Projet scientifique Moraqui

Peut-être avez-vous eu l'occasion de les rencontrer lors de leurs campagnes de prélèvement d'eau, en mars ou en octobre 2019 ?

Dans le cadre du Plan Algues Vertes 2, des chercheurs et ingénieurs de l'Université de Rennes 1, en lien avec Morlaix Communauté, mènent une étude scientifique sur le bassin versant du Douron.

L'importance des nappes phréatiques

L'objectif du projet est de comprendre comment les nitrates circulent dans le bassin versant. L'accent est mis sur les nappes phréatiques, qui jouent un rôle majeur sur les teneurs en nitrates dans les rivières. En effet, même si cela n'est pas visible à l'œil nu, les rivières sont continuellement alimentées par des résurgences d'eau souterraine.

Des prélèvements d'eau ont été effectués dans des puits de particuliers, dans des sources et dans le Douron. Les mesures de CFC* (chlorofluorocarbène), qui sont des gaz aérosols dont la teneur a varié au cours des dernières décennies, ont permis de dater l'eau, c'est-à-dire de calculer le temps écoulé entre son

infiltration dans le sol et son arrivée dans le puits ou dans le cours d'eau. **Les résultats montrent que dans la majorité des puits, l'eau a un âge compris entre 15 et 30 ans.** Quelques puits profonds peuvent néanmoins présenter de l'eau ayant plus de 50 ans. Les concentrations en nitrates varient de 0 à 65 mg/L, avec des concentrations très faibles retrouvées dans les puits alimentés par des eaux âgées.

L'âge de l'eau détermine les nitrates

Les modèles numériques réalisés à l'Université de Rennes 1 montrent que le Douron et ses affluents contiennent une proportion significative d'eau provenant de la nappe phréatique. Cette eau relativement âgée est responsable d'un délai entre l'entrée des nitrates dans le bassin versant et leur sortie au niveau des cours d'eau. Dans le même temps, les cours d'eau contiennent aussi une part d'eau très jeune, issue des pluies de l'année, qui réagit donc vite aux variations d'entrée en nitrates. Ainsi, les concentrations en nitrates dans le Douron sont fortement déterminées par la proportion d'eau souterraine (âgée) et d'eau de surface (jeune) qui fluctue au cours de l'année.

Les campagnes de prélèvements sont terminées, mais le projet se poursuit. **Les résultats finaux seront présentés lors d'une réunion d'information à l'automne prochain, à laquelle vous serez bien sûr conviés.**

Projet Moraqui, coordonné par Luc Aquilina

* Pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, les CFC étaient utilisés dans les réfrigérateurs et dans les bombes aérosols.

Moulin de la Rive, étude en cours



Dépôts d'algues vertes sur la plage en juin 2017

Paul Salaün - 02 98 15 15 23
paul.salaun2@agglo.morlaix.fr

Depuis plusieurs années, des échouages d'algues sont observés sur la plage du Moulin de la Rive à Locquirec, où se jettent le Laptic et le ruisseau de Guimaëc.

Le Centre d'Études et de Valorisation des Algues (CEVA) assure le suivi de la prolifération des algues vertes sur tout le littoral du Grand Ouest en effectuant des survols réguliers. Il considère que la plage du Moulin de la Rive est un site caractérisé à marées vertes. Les financeurs ayant refusé d'étendre le périmètre d'actions du plan algues vertes Douron aux bassins versants du Laptic et du ruisseau de Guimaëc, le service Gemapi a mandaté le bureau d'études Actimar de Brest pour caractériser le phénomène qui s'y produit et comprendre les relations avec le site voisin de l'anse de Locquirec. Le projet a démarré en juin. En parallèle, des actions agricoles sont menées dans le cadre du Contrat territorial du Trégor.

Du nouveau au concours général agricole

Les pratiques agroforestières ont vu le jour dans le Concours Général Agricole en 2019 en tant que nouvelle catégorie du concours des pratiques agro-écologiques. Pour la région Bretagne (représentée par le département du Finistère), dix candidatures ont été reçues dont celle de Michel et Loïc Gourvil, agriculteurs sur la commune de Plougouven. Ce concours a été organisé par l'Association des techniciens de bassins versants bretons et la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

Un lauréat national



Michel et Loïc Gourvil - GAEC des Chênes à Plougouven

Suite aux dix candidatures (catégorie "Gestion" et "Implantation"), un jury composé de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, du département du Finistère, de l'association Bretagne Vivante, du Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Finistère et de l'INRA s'est rendu sur chaque exploitation en décembre afin d'évaluer la parcelle agroforestière engagée dans le concours.

Loïc Gourvil, lauréat du concours dans la catégorie "Gestion" s'est rendu à Paris le 28 février pour la remise des prix au niveau national.

Il a reçu le 1^{er} prix !

Zoom sur la parcelle engagée

Loïc et Michel ont engagé une parcelle de 0,95 ha à proximité des bâtiments agricoles. Cette parcelle, entourée de talus plantés, sert à l'acclimatation des jeunes animaux. Les haies sont alors entretenues à la tronçonneuse tous les 8-10 ans pour faire du bois bûche, du bois décheté et depuis peu de la litière animale.

Appel à projets

Plans algues vertes : investissements structurants

Le deuxième appel à projets concernant les investissements structurants en plans algues vertes (boviducs, séchage du foin en grange et porcs sur paille) a été publié le 14 février 2020 sur le site de la DRAAF.

Le taux d'aide est de 40 % et les candidatures sont à déposer avant le 11 septembre 2020.

N'hésitez pas à contacter le service Gemapi pour plus de renseignements.

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets>

Gemapi - 02 98 15 15 15
gemapi@agglo.morlaix.fr



Boucle vertueuse : des clips vidéos

À la demande de Morlaix Communauté Après La Pluie Films a réalisé une série de clips vidéos sur le thème de la boucle vertueuse. Découvrez-les sur la chaîne Youtube de Morlaix Communauté.